



Femelle et mâle d'Alyte accoucheur. Missery, Côte-d'Or.



# Alyte accoucheur

*Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768)

L'Alyte accoucheur est un petit crapaud singulier à bien des égards. La pupille verticale en forme de losange est l'un des critères qui permet de l'identifier. Les adultes, qui mesurent entre 4 et 5 centimètres sont très discrets et difficiles à voir, alors que l'espèce est très liée à l'habitat humain. C'est l'hôte typique des villages où il apprécie les murets ainsi que les lavoirs et les sources pour y déposer ses larves. Aussi, son chant est connu de la plupart d'entre nous, même si beaucoup ne savent pas à qui attribuer ces mystérieuses et douces notes flûtées que l'on peut entendre du printemps à la fin de l'été dans les jardins ou même en pleine rue ! Autre particularité, et pas des moindres, le mâle porte les œufs, émis en assez faible nombre, jusqu'à maturation complète. Il enroule le cordon autour de ses pattes arrières et va ainsi les garder à l'abri des prédateurs quelques semaines durant.

## Description générale du lot de données

P. BERT fait mention de la présence de l'Alyte accoucheur dans le département de l'Yonne, dénommé alors Grenouille accoucheuse et classé dans la famille des ranidés, dans son catalogue des vertébrés de l'Yonne, publié en 1864. P. PARIS (1911, 1933) indique que ses têtards se trouvent fréquemment et en toutes saisons dans les losnes, les mortes et les marais proches de la Saône, en Côte-d'Or, et qu'ils sont également visibles dans les bassins du jardin botanique et du Creux d'Enfer en plein Dijon. La donnée précise la plus ancienne est de J.-C. RIGAULT, qui l'observe régulièrement sur la commune de Provency (89) depuis 1948. L'espèce n'a pas fait l'objet de recherches systématiques à large échelle en région ou d'études importantes, mais uniquement de prospections ponctuelles, dans le cadre de l'inventaire régional, portant souvent également sur d'autres taxons d'Amphibiens.

L'Alyte accoucheur est noté par près d'un tiers des observateurs. Il rassemble 4,5 % des observations au total (1 311 données), soit un nombre de données en deçà de la moyenne, mais est tout de même assez largement réparti, puisque c'est la 7<sup>e</sup> espèce en terme de nombre de mailles au sein desquelles il a été décelé après 1999. Il a ainsi été noté dans près d'un tiers des communes de la région comprenant au moins une donnée (30,1 %), et 63,8 % des mailles (227). Discret et difficilement visible la plupart du temps, son chant est toutefois caractéristique, assez bien connu des naturalistes et souvent proche de l'habitat humain, ce qui explique le nombre assez conséquent de mailles renseignées. La densité de ses stations géolocalisées par maille est de 1,7 (13<sup>e</sup> position) ce qui indique une dispersion assez importante et/ou une méconnaissance des sites occupés. C'est un des Amphibiens pour lequel la connaissance a le moins augmenté depuis 1999, puisqu'elle a été multipliée par 3,1 seulement : l'espèce était assez bien connue des naturalistes avant cette date, et les données récentes sont le plus souvent réalisées lors d'observations fortuites, sans que l'animal n'ait été spécifiquement recherché.

L'Alyte est assez commun (AC), au vu de la distribution assez large de ses stations, mais il reste rare dans plusieurs régions naturelles.

Contrairement à la plupart des autres Amphibiens, la majorité (65 %) des données renseignées (n renseigné = 1077) correspond à des observations qui ne sont pas effectuées à proximité immédiate des points d'eau servant à la reproduction. Cette particularité est liée à la biologie de l'espèce, qui ne rejoint le milieu aquatique que pour y déposer ses larves. Autre particularité, ce sont les individus chanteurs qui sont le plus souvent signalés (73 % des données), tandis que l'observation visuelle d'adultes ou de juvéniles n'est notée que dans 21 % des cas. Les mentions de pontes sont assez rares (2,8 % des données), tandis que les larves, assez facilement déterminables et observables à des périodes et dans des biotopes particuliers, sont davantage notées que la plupart des autres espèces d'Amphibiens (10,1 % des données). Les individus observés sur les routes sont rares, malgré la fréquentation d'habitats anthropiques par l'espèce (1,5 % des données).

## Milieus aquatiques

Le panel de milieux aquatiques utilisés pour le développement des larves est assez large. Il s'étend des milieux lenticques aux milieux lotiques, des points d'eau de très petite surface (moins de 1 m<sup>2</sup>) à d'autres plus conséquents (plusieurs ha), aux eaux fraîches ou plus chaudes. L'espèce peut avoir des tendances crénophiles. On rencontre ainsi ses larves au sein



Nicolas VARANGUIN

L'Alyte affectionne les lavoirs ou auges alimentés par des sources pour y déposer ses larves.  
Montillot, Yonne, 23 juin 2009.



Nicolas VARANGUIN

Mare abreuvoir murée, accueillant l'Alyte ; l'envahissement actuel par les massettes s'avère néfaste pour l'espèce.  
Merry-sur-Yonne, Yonne, 12 mai 2007.



Nicolas VARANGUIN

Source abreuvoir du Clunysois, milieu propice à l'Alyte accoucheur.  
Flagy, Saône-et-Loire, 7 mai 2008.



des sources, fontaines (indice d'affinité ia = 1,6 pour un échantillon total de sources et fontaines n tot = 386) et lavoir (ia = 5,2, n tot = 143) (milieux assez souvent occupés par le bryophyte *Fontinalis sp.* par exemple). Les bacs et bassins qui composent ces milieux sont particulièrement attractifs. Ils sont parfois totalement toiturés. Les sources de la Seine (Source-Seine [21]) sont par exemple un lieu de développement de l'espèce.

L'Alyte affectionne également les milieux stagnants, et particulièrement les zones de gravières, sablières et carrières en eau (ia carrières = 11,5, n tot = 98), avec 55 stations identifiées. Dans ces milieux, ses larves se rencontrent dans des plans d'eau plus ou moins vastes, mais elles sont souvent liées à des micro-habitats, tels que des fossés en eau, des flaques. Les données ne sont pas toujours assez précises pour permettre une analyse plus fine. Ces zones d'extraction de matériaux peuvent être aussi bien en exploitation qu'abandonnées depuis plusieurs années, et les milieux pionniers, sur sol décapés et dépourvus de végétation, sont très appréciés. Assez couramment (102 cas), ce petit crapaud est observé dans des mares ou à proximité de celles-ci (ia = 0,95, n tot = 3087), principalement des mares abreuvoirs ou mares de village, de mares réservoirs, régulièrement dans des bassins ornementaux dans les jardins, et plus rarement en mares forestières. Ses larves se rencontrent assez régulièrement en compagnie du cortège typique des mares abreuvoirs du Triton crêté, de la Grenouille agile et de la Rainette verte. Les marais et prairies inondables pourraient être assez propices à l'espèce, l'indice d'affinité pour ces habitats étant assez haut (supérieur à 3) mais l'échantillon réduit n'apporte pas une significativité suffisante. Si l'on

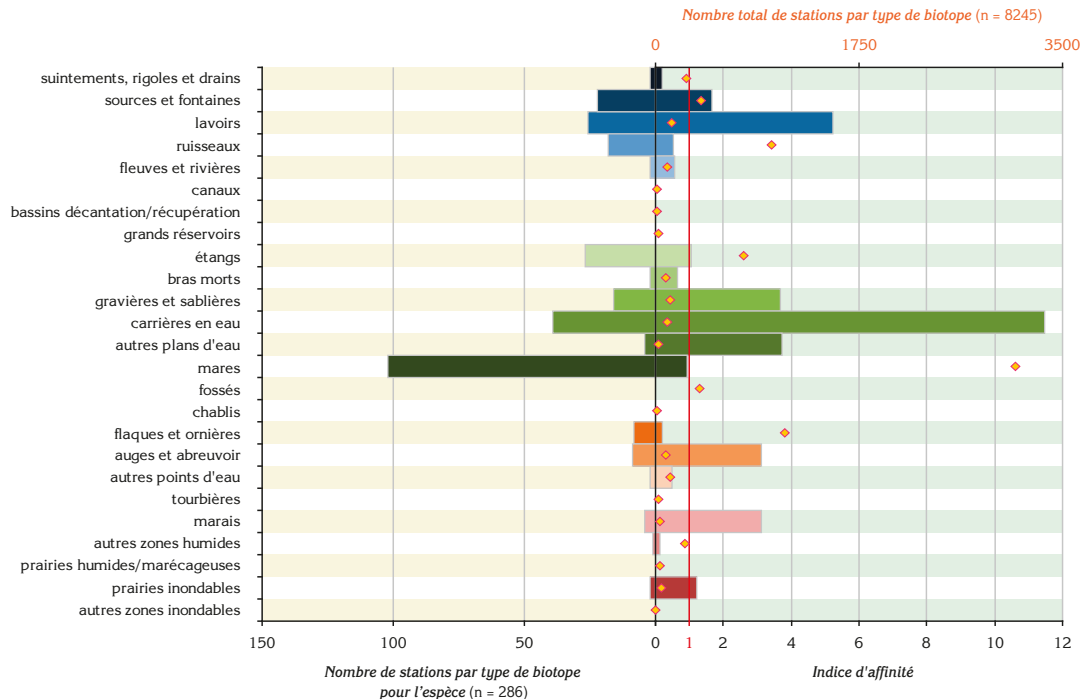
se réfère à l'histogramme des biotopes aquatiques, les étangs sembleraient assez attractifs (27 étangs près desquels l'Alyte a été détecté, ia = 1), mais aucune observation de larve n'a été renseignée (ce qui pourrait cependant s'expliquer également par une détection moins aisée que dans des milieux de plus petite taille). En outre, seuls quelques mâles chanteurs ont pu être détectés à proximité de ces milieux, dans 86 % des cas (parmi 50 données d'observation), ce qui ne prouve en rien la liaison étroite de l'espèce à ce type de point d'eau. Certains étangs présentant des conditions très particulières (faiblement poissonneux, alimentés directement par des sources, à faible lame d'eau...) sont certainement des biotopes très propices.

D'autres milieux sont ensuite notés de manière plus anecdotique : les ruisseaux (18 stations, ia = 0,52), que l'espèce sélectionne sans doute selon des critères assez stricts (plusieurs ruisseaux tufeux par exemple renseignés). L'espèce est signalée également dans quelques bras morts, flaques et ornières, auges et abreuvoirs.

Un seul point d'eau de faible dimension, comme une mare de village, un réservoir d'eau, un bassin en jardin, semble pouvoir permettre le maintien de petites populations locales, comme c'est le cas dans certains secteurs de l'Yonne.

*J.-P. COLASNE et V. GOVIN font mention de larves dans des laissées d'une rivière asséchée, l'Ource, à Prusly-sur-Ource (21), le 08-07-2004.*

Les milieux aquatiques occupés sont de taille variable, de moins de 1 m<sup>2</sup> à plusieurs ha de surface, et de quelques centimètres à plus de 1,5 mètre de



Biotopes de l'Alyte accoucheur.

profondeur. Des larves ont parfois été observées dans des ruisseaux ou des sources présentant un courant assez élevé, supérieur à 25 cm/s, mais dans la grande majorité des cas, le courant est nul ou très faible (85 %, n renseigné = 67). Dans plus des deux tiers des cas renseignés (69 %, n renseigné = 86), la turbidité est faible. Il arrive fréquemment que les substrats soient totalement artificiel (pierres, dalles, bétons, bâches plastiques...). Le plus souvent, la végétation aquatique est faiblement à moyennement développée, fréquemment absente, et les plages d'eau libre assez conséquentes (87 % des relevés présentent plus de 50 % d'eau libre, n renseigné = 62). Ils sont parfois colonisés partiellement par des algues filamenteuses ou des bryophytes de type *Fontinalis sp.*. Aussi, dans la très grande majorité des cas, les biotopes potentiels de reproduction sont en milieux ouverts, et présentent un ombrage plutôt faible (moins de 50 % d'ombrage au zénith). Rarement, on le rencontre en milieux fermés. La présence de poissons dans les biotopes aquatiques n'a été renseignée que dans 0,7 % des cas, soit 3 fois moins qu'au sein de l'échantillon global (2,1 %), ce qui laisse à penser que l'espèce ne les tolère que très moyennement.

### Habitats terrestres

L'Alyte accoucheur est très lié à l'habitat humain et aux zones rudérales, ainsi qu'aux milieux thermophiles et secs, particularité remarquable parmi les Amphibiens de nos régions. Il est la plupart du temps signalé dans les villages, hameaux, fermes isolées, voire même en pleine ville, dans les cours et jardins, parfois en pleine rue, à proximité des murets de pierres sèches (5,5 % des données renseignées près de murs et murets), des bâtiments, ruines, tas de cailloux ou de gravats, au pied des églises ou des murs de cimetières, où il va trouver des anfractuosités qu'il affectionne particulièrement.

*Le chant de l'Alyte est par exemple régulièrement entendu dans les jardins en terrasse et près des remparts de la ville d'Avallon (89, N. VARANGUIN, 2007), secteur qui abrite par ailleurs de nombreuses sources et bassins potentiellement favorables.*

Il fréquente au sein des milieux plus naturels les zones rocheuses, les éboulis calcaires ou granitiques, les pieds de falaises, les coteaux, les zones de talus drainant. Les carrières, où il y trouve souvent à la fois points d'eau et milieux rocailleux favorables, sont très souvent occupées. Gravières ou argilières, aux substrats souvent moins propices, sont toutefois régulièrement utilisées.

L'aspect anthropophile de l'espèce transparaît nettement dans le graphe de l'occupation du sol. Ainsi, les zones urbanisées, axes de communication et autres zones artificielles représentent respectivement 8,9 % (contre seulement 2,2 % au niveau régional), 5,4 % (2,7 % au niveau régional) et 2,2 % (0,4 % des habitats proches des stations d'observation (rayon de 200 mètres). Le pourcentage de ces catégories en ce qui concerne les points d'observation précis est encore plus élevé, ce qui démontre une fois encore que ses milieux de vie sont très souvent totalement artificiels, ou artificialisés.



Nicolas VARANGUIN

Les milieux secs et rocheux, comme les éboulis, sont très appréciés par l'Alyte accoucheur.  
*Cirque de la Coquille, Etalante, Côte-d'Or, 10 mars 2007.*



Nicolas VARANGUIN

Carrière à Sennecey-le-Grand, l'Alyte y trouve profusion de caches parmi la rocaille, et des points d'eau de reproduction.  
*Saône-et-Loire, 29 mars 2012.*



Daniel SERUCQUE

Les carrières sont souvent des milieux privilégiés pour l'Alyte accoucheur, qui y trouve milieux rupestres, éboulis et points d'eau pour son développement.  
*Arnay-le-Duc, Côte-d'Or, 8 mai 2002.*



L'Alyte est généralement commun dans les paysages de côtes calcaires, où il affectionne les milieux d'éboulis, falaises, combes et versants bien exposés, villages de pierres sèches ; ses larves s'y rencontrent dans les sources, lavoirs, fontaines, zones plus calmes de ruisselets, mares de village et bassins.  
Bouilland, Côte-d'Or, 3 mai 2005.

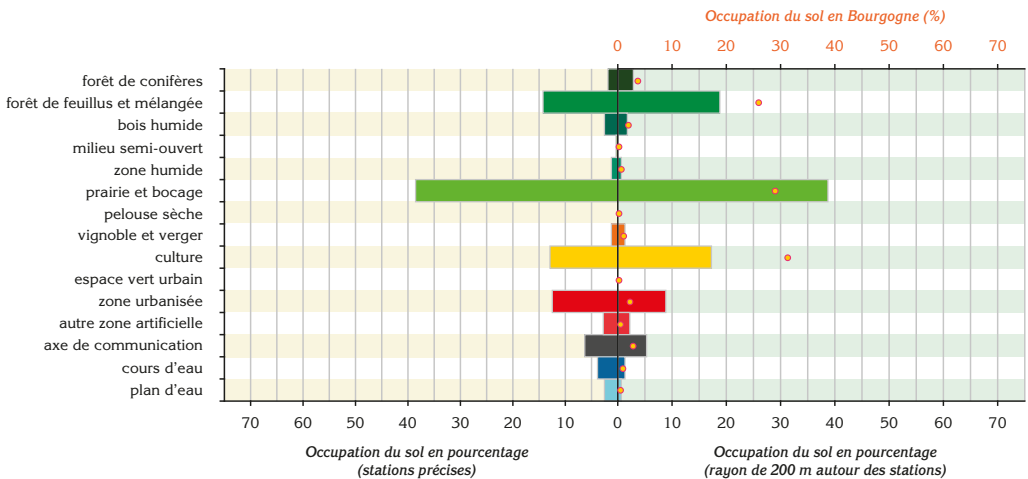


La côte et l'arrière-côte dijonnaise sont favorables à l'Alyte accoucheur, même si les points d'eau n'y sont que moyennement abondants.  
Baubigny, Côte-d'Or, 16 juillet 2004.

Les signalements sont fréquents en zone purement bocagère, y compris éloignées de toute zone bâtie, particulièrement dans les secteurs présentant des réseaux de mares abreuvoirs conséquents (Bazois, Auxois, Avallonnais, Vézélien...), dans les haies, lisières de bosquets, voire même en pleine prairie, où il se cantonne parfois près d'écoulements ou de points d'eau. Le bocage représente la part la plus importante de la surface d'occupation du sol au sein des zones tampons de 200 mètres (38,8 %) et accueille 38,5 % des stations connues.

Plus rarement, il fréquente des zones forestières, souvent à la faveur de clairières et de travées plus ouvertes, et généralement à proximité immédiate de points d'eau (N. VARANGUIN, Montillot (89), 28-05-2012 ; C. FOUËTEL, M. MIAILLE, C. MOUY, Mailly-le-Château (89), forêt domaniale de Frétoy, 19-03-2009), mais globalement, les boisements semblent plutôt évités.

Cours d'eau et plans d'eau ressortent à une part non négligeable dans le graphe d'occupation du sol, sans que ces habitats semblent toutefois privilégiés si l'on compare à la valeur régionale. Les zones drainées par des ruisselets et ruisseaux sont généralement assez propices, comme indiqué précédemment. Pour les plans d'eau, une analyse plus fine est nécessaire : une analyse cartographique nous montre que les secteurs riches en grands plans d'eau sont plutôt évités, tandis que ce sont les zones denses en mares qui accueillent une partie importante des stations d'observation. Le pourcentage assez élevé de la catégorie des plans d'eau pourrait donc s'expliquer par l'attractivité des mares pour l'espèce (2,4 % contre 0,4 % au niveau régional). Sans être privilégiées, les zones cultivées occupent également une part assez élevée des habitats de proximité des points d'observation, de nombreuses stations se trouvant au sein de hameau et village dans des zones de cultures plus ou moins intensives, que l'espèce ne semble donc pas éviter.



Occupation du sol des stations de l'Alyte accoucheur (n = 340).



Quelques rares mentions dans des vergers (F. LABAUNE, Perreuil (71), 23-05-2009) qui représentent, cumulés avec les vignobles, 1,2 % des types d'habitats des stations occupées et des milieux proches (contre 0,1 % seulement des stations d'amphibiens et 1 % de l'occupation du sol au niveau régional). Ce sont donc des milieux assez attractifs pour cette espèce. Trouvé en marais tufeux par O. BARDET (Villiers-le-Duc, Salmaise (21), 22-03-2002 et 27-06-2007) et par A. GRECARD, V. PARENT (Moly (21), 25-05-2002), à proximité de voies ferrées (N. VARANGUIN, Trucy-sur-Yonne (89), 14-05-2000), qui fournissent très certainement des caches très favorables. Les pelouses sèches sont assez bien représentées par rapport à leur rareté et aux autres espèces d'Amphibiens. On y trouve 0,3 % des stations (alors que moins de 0,1 % des stations des amphibiens y sont recensées, et qu'elles constituent 0,2 % de l'occupation du sol régionalement) et elles constituent 0,3 % des habitats proches, ce qui indique le caractère assez thermophile et xérophile de l'espèce.

Parmi les observations au sein de biotopes terrestres particuliers, notons 16 mentions dans des tas de matériaux ou sous des objets (soit 4,8 % des stations avec renseignement du biotope, n renseigné = 332), dont 10 sous des pierres, 1 sous des planches, dans un tas de compost (H. BOUARD, Epertully (71), octobre 2008), de glaise (B. BARRÉ, Villotte-sur-Ource (21), 25-07-2004), de sable ou de pierre. Excepté les



Daniel SREJOCIE

Agey, village typique de la vallée de l'Ouche, en montagne d'arrière-Côte, lieu de vie de l'Alyte accoucheur. Agey, Côte-d'Or, 11 août 2006.

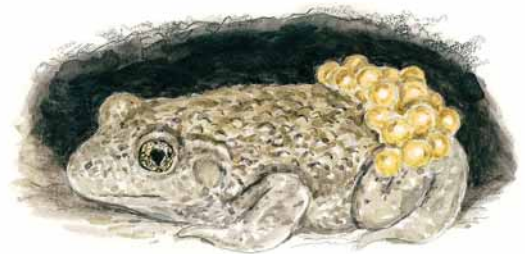
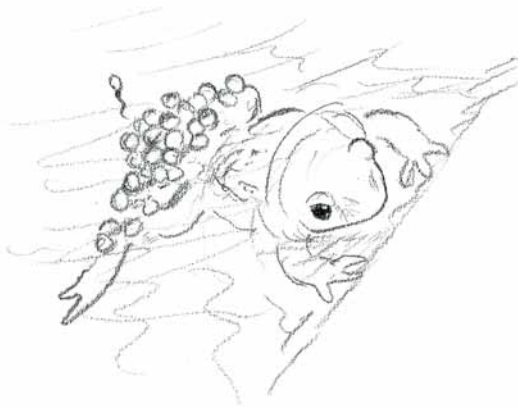
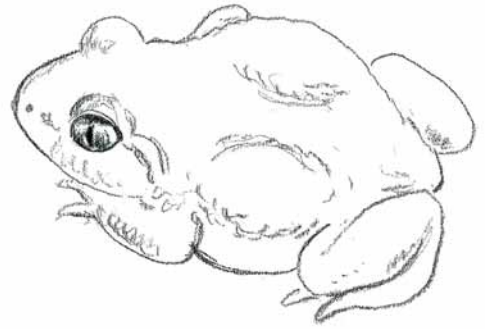
informations relatives au tas de compost et de glaise, toutes ont été collectées en période printanière.

Jusqu'à 8 adultes on été observés sous une pierre dans un lavoir de Côte-d'Or (S. VAN LAAR, V. VAN LAAR, Noidan, 24-05-2002).



Cyril RUSSO

À l'approche de l'éclosion, les œufs, portés par le mâle, prennent une couleur brunâtre. Thorigny-sur-Oreuse, Yonne, 29 juin 2009.



Jean Chevallier  
2006





La pupille ovalisée de l'Alyte est verticale,  
en forme de losange, l'iris doré est veiné de noir.  
*Thorigny-sur-Oreuse, Yonne, 29 juin 2009.*





## Distribution

En Europe, l'Alyte est essentiellement présent en France et en Espagne, pays dans lequel il s'est réfugié durant la dernière glaciation. Ces 2 pays rassemblent à eux seuls près de 84 % des mentions (GROSSENBACHER, 1997 ; BOYER & DOHOE, 2008). Il est largement répandu en France, et couvre presque tout le territoire (GUYETANT, 1989).

Ainsi, en Bourgogne, il est bien représenté dans les 4 départements. Les zones crayeuses et d'affleurements calcaires lui sont propices, pour peu qu'il y trouve quelques points d'eau lui permettant d'assurer son développement larvaire, puisqu'il semble s'accommoder d'une densité de milieux aquatiques assez faible. Les secteurs aux reliefs marqués sont également privilégiés. Sa présence est ainsi plus importante sur les plateaux et côtes calcaires, y compris très cultivés (plateau nivernais, Châtillonnais, Tonnerrois, montagne dijonnaise, côte et arrière-côte dijonnaise, côte chalonaise, Mâconnais, Champagne crayeuse, Pays d'Othe), zones qui constituent les milieux les plus intéressants. L'Alyte accoucheur est plutôt fréquent au niveau des dépressions argileuses du Bazois, du Vézélien, de la Terre Plaine, de l'Auxois, du pays d'Arnay, régions naturelles au sein desquelles il trouve un habitat humain, des zones de sources, et des mares murées propices, tandis qu'il devient plus rare dans le bassin d'Autun.

La densité de stations connues dans le Morvan n'est pas très élevée, l'espèce y semble cependant bien implantée localement, y compris dans le haut Morvan, notamment à la faveur de zones rocheuses. Elle est présente également sur d'autres secteurs siliceux, comme en quelques secteurs du haut Charollais.

Particulièrement rare dans les zones les plus hydromorphes et plates (Puisaye, Bresse), les plaines de remplissage et les grandes vallées alluviales (Saône, Loire dans une moindre mesure), les données sont également peu nombreuses dans les régions naturelles suivantes : pays de Fours, Entre Loire et Allier, plaine de Saône, Champagne humide, Gâtinais. Il est étonnant de voir que P. PARIS (1933) disait qu'il était fréquent de trouver ses larves dans les bras morts et marais du

bord de Saône et Côte-d'Or. Il pourrait donc y avoir subi un déclin très important.

Le caractère drainant et thermophile des milieux utilisés semble ici ressortir, paramètre influant sans doute sur la maturation des œufs. Les zones froides sont moins occupées, ou plus ponctuellement sur les microhabitats bien exposés. Dans les zones dominées par des substrats mous et compacts, il est rare.

Les observations les plus basses correspondent à la vallée de l'Yonne, dans la ville de Sens (89) (D. BOURGET, 14-08-2010) : environ 70 mètres d'altitude. À l'inverse, il est noté à près de 800 mètres sur le haut Folin (R. MASSON., Saint-Prix, 10-05-2003). D'une manière générale, il est assez couramment observé jusqu'à 600 mètres d'altitude, mais il est très rare au-delà. Toutefois, ce sont d'autres facteurs corrélés qui doivent alors influencer sur sa rareté et non pas l'altitude même, l'espèce pouvant atteindre 1 500 mètres dans le Massif central, et 2 400 mètres dans les Pyrénées.

Parmi les secteurs les plus remarquables en terme de densités de stations occupées et de populations locales, citons le secteur de Nolay (21), à cheval sur les régions naturelles du Couchois, de la côte et arrière-côte dijonnaise et de la côte chalonaise, et qui accueille plus de 30 stations aux 10 000 ha, ou encore certains secteurs au sud de la montagne châtillonnaise, en Côte-d'Or également (Echalot, Etalante), le plateau Vézélien et du Beuvron, la Terre Plaine (89 et 21), ou encore le plateau nivernais et la vallée de l'Yonne à hauteur de Clamecy et ses nombreuses données historiques.

## État de la connaissance sur la distribution

Avant 1999, bien qu'assez hétérogènes, les informations de répartition étaient assez nombreuses comparativement à d'autres espèces, mais il subsistait de grosses zones d'ombre sur certains secteurs (Auxois, Châtillonnais, nord de l'Yonne...). En 2012, la connaissance de la distribution de l'Alyte accoucheur au niveau régional ne semble pas présenter de lacunes importantes.



Nicolas VARANGUIN

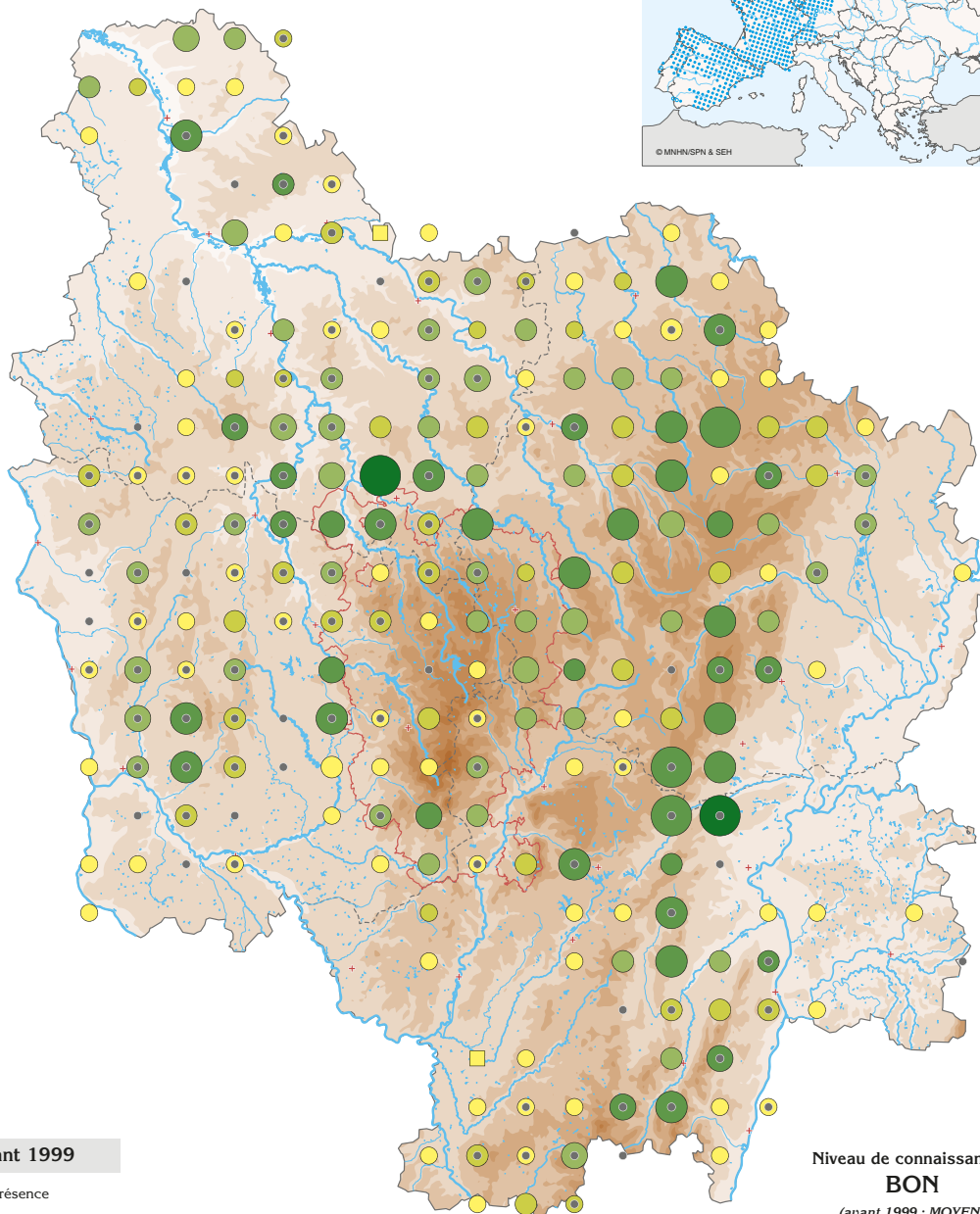
Adulte d'Alyte accoucheur au bord d'un bassin maçonné dépourvu de végétation qu'il utilise pour sa reproduction.

Chitry, Yonne, 19 mai 2005.



# Alyte accoucheur

*Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768)



## Avant 1999

● présence

## Après 1999

Nombre de stations géolocalisées

- 30 et plus
- 15 à 29
- 5 à 14
- 3 à 4
- 2
- 1

Surface occupée théorique

- > à 5 000 hectares
- 2 500 à 4 999
- 1 500 à 2 499
- 1 000 à 1 499
- 500 à 999
- < à 500

■ présence, stations non géolocalisées

Niveau de connaissance :  
**BON**  
(avant 1999 : MOYEN)

	0%	1%	2%	4%	8%	16%	32%	64%	100%
données	avant 1999					423			
	après 1999		888						
stations	avant 1999					230			
	après 1999			670					
communes	avant 1999						173		
	après 1999						422		
maillles	avant 1999							104	
	après 1999							208	
observateurs	avant 1999								87
	après 1999						229		
rareté	temporelle								
	spatiale					AC	F		

## Phénologie

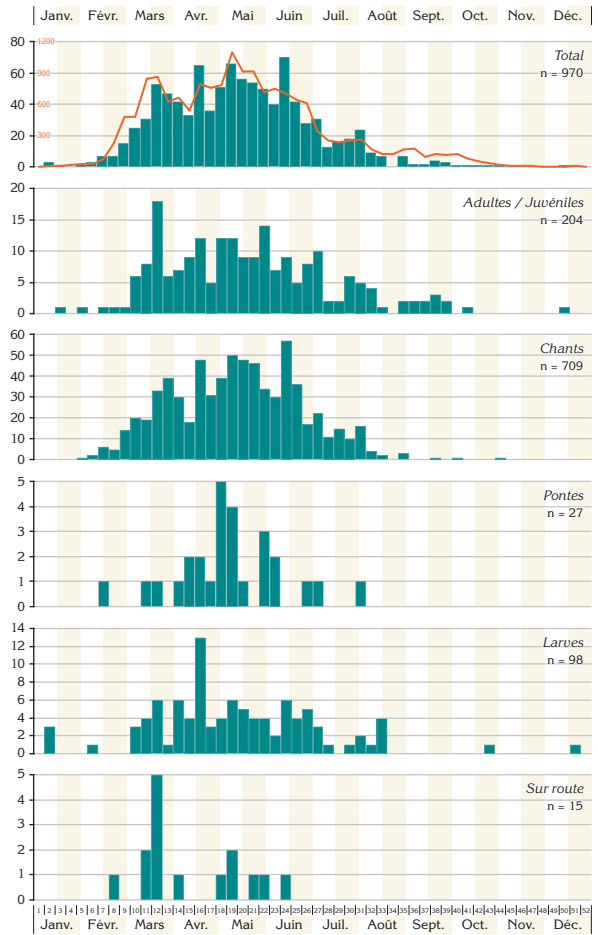
La courbe de phénologie de l'Alyte accoucheur est assez similaire de par sa forme à la courbe globale des anoures. On peut observer un léger décalage dans le temps en début de saison, avec un retard de l'ordre d'une à deux semaines. C'est une espèce relativement précoce à longue durée de reproduction et de détectabilité, qui se traduit notamment par une activité de chant qui débute tôt en saison et se termine très tardivement, et à une période de développement larvaire très étalée comparativement aux autres espèces, notamment en raison des périodes de ponte qui le sont également. L'espèce n'est en revanche qu'en 9<sup>e</sup> position quant à sa précocité si l'on se réfère au diagramme général du fait que le maximum d'occurrence intervient assez tardivement.

La donnée la plus précoce a été effectuée en date du 15-01-2011, à Bellechaume (89), dans une cour, par D. BOURGET, avec l'observation d'un adulte en activité\*. R. HAMANT note l'espèce sur la Côte de Nantoux, au sein d'une carrière, le 04-02-2002, à Chassey-le-Camp (71). \*Note de dernière minute : un adulte en déplacement le 04-01-2013, suite à un début d'hiver particulièrement doux, à Bellechaume (Yonne, D. BOURGET).

L'activité apparaît réellement lors des années favorables dès la semaine 5 (début février), puis augmente à partir de la semaine 7 (chanteurs signalés les 11-02-2007, 12-02-2004, 16-02-2001...) jusqu'à un optimum en semaine 16, à partir du 15 avril. Ce pic se prolonge jusqu'en semaine 25 (23 juin) puis décroît progressivement jusqu'à mi-août (semaine 33, 18 août). Les chants se font ensuite beaucoup plus rares. La période durant laquelle les mâles émettent leur note flûtée si caractéristique est donc très étalée, ce qui explique l'indice de rareté temporelle « fréquent » pour une espèce aussi discrète par ailleurs. Les mentions d'adultes ou de juvéniles en hiver sont exceptionnelles malgré la présence de l'espèce à proximité de l'habitat humain, ce qui laisse supposer un enfouissement ou l'utilisation de caches/anfractuosités assez inaccessibles.

Première mention de chant en saison le 04-02-2012, par R. HAMANT., Chassey-le-Camp (71), carrière sous la source de Melonde, 1 chant. Les chants les plus tardifs sont relevés le 06-10-1999, à Tonnerre (89), Vaulichères, par F. REFAIT (plus de 2 chanteurs) et le 30-10-1994, par A. VACHER, 2 chants à Buxy (71).

Les données de mâles portant des pontes sont finalement assez fragmentaires (n = 27). On remarque toutefois une augmentation à partir de la semaine 11 (11 au 17 mars). Un plateau est atteint en semaine 18 (29 avril au 5 mai), puis décroît rapidement. Malgré le faible jeu de données, la période identifiée est assez longue.



Phénologie de l'Alyte accoucheur.



Têtard d'Alyte, on peut noter que les yeux sont déjà caractéristiques. 10 mai 2008.

Daniel SIREUCUE





Le mâle porte une ou plusieurs pontes enroulées autour de ses pattes arrières, jusqu'à maturité des œufs.



Juvénile d'Alyte accoucheur.  
Vault-de-Lugny, Yonne, 26 juillet 2007.



Jeune métamorphosé d'Alyte accoucheur.  
30 juin 2008.

La ponte la plus précoce est notée à une date assez exceptionnelle pour la région par J.-M. GAREL, le 15-02-2008, à Brannay (89). Le 12-03-2000, dans la carrière de Picampoix, à Sardy-les-Epiry, R. HAMANT, relate la découverte de plusieurs mâles, dont un portant une ponte. La donnée plus tardive est en date du 03-08-2010 par D. BOURGET, à Bellechaume (89), qui observe deux pontes, une récente et une mature.

Les premiers têtards issus des pontes de l'année apparaîtraient dans les points d'eau courant mars vraisemblablement. La majorité des observations de larves ( $n = 98$ ) s'effectue jusqu'à mi-août environ, mais il arrive qu'elles passent l'hiver dans les points d'eau. C'est par exemple le cas dans certains milieux courants (sources, lavoirs), ou d'individus nés tardivement, ce qui explique les observations à toutes les saisons.

Le 12-01-2011, R. MILLARD, à Etrigny (71), note 15 larves dans une mare. Le 18-12-2005, à Bissey-sous-Cruchaud (71), S. MEZANI en compte plus de 10 larves dans un lavoir, tandis que le 21-10-2012, R. GUYÉTANT en signale plusieurs dizaines dans un milieu similaire.

Les métamorphoses interviendraient en région principalement entre fin juin et septembre, mais les informations sont peu nombreuses.

Le 24-06-2008, des larves achèvent leur métamorphose à Marmagne (71, Y. BOURDEAUX, P. NOTTEGHEM). Le 25-06-2003, N. VARANGUIN et D. LERAT signalent des larves proches de la métamorphose à Livry (58) dans un lavoir. O. THORET indique la présence de « jeunes métamorphosés depuis peu », le 01-08-2004, à Crux-la-Ville (58). N. VARANGUIN et L. JOUVE, à Migé (89), voient des larves sans pattes et d'autres proches de la métamorphose dans un ruisseau, le 19-08-2008.

Il n'existe, au sein de la Bourgogne Base Fauna, que très peu de données d'observation de déplacements sur les routes ( $n = 15$ ), malgré la présence régulières de l'espèce dans les bourgs. Signalons cependant un pic à la mi-mars qui correspond au pic d'observation des adultes en début de saison, période où les animaux commencent à devenir plus actifs.

## Effectifs et observations remarquables

La plupart du temps, les effectifs signalés d'Alyte accoucheur sont restreints. Seules 15 données mentionnent 10 adultes ou plus observés lors d'un même relevé (1,14 % du nombre de données total). Ces chiffres n'indiquent en aucun cas la taille réelle des populations locales, difficiles à estimer de par la discrétion de l'animal, mais ils laissent supposer que les colonies sont plutôt de petite taille. Dans certains cas, le nombre d'animaux peut être très remarquable, particulièrement dans des sites très isolés, ce qui laisse à penser que l'espèce est peut-être moins sensible à la fragmentation des habitats terrestres que d'autres dont la biologie et l'écologie les obligent à se déplacer davantage pour se maintenir. A contrario, l'Alyte peut s'éteindre très rapidement dans un secteur si son unique point de reproduction vient à disparaître.

Sur la commune de Saint-Cyr-les-Colons (89), au lieu dit « Vau Germain », plusieurs milliers d'individus adultes ou sub-adultes semblent fréquenter le hameau, qui comporte pour unique point d'eau une mare servant de réserve d'eau, de type abreuvoir en béton d'environ 25 mètres de côté, et pourvu de pentes douces. G. BAILLY (1992) et C. QUATRE (juin 1993) y observent ainsi tous les stades, dans la mare, les bois, les prairies, les maisons, les murs, les tas de sable, de bois, de pierre... L'espèce y est revue plus de 15 ans plus tard, le 10-04-2010, relevé durant lequel plus de 400 individus sont découverts, sous des décombres pierreux notamment, par D. BOURGET, majoritairement des adultes dont de nombreux mâles portant des pontes. Le hameau est composé de maisons et de murets en barrette de bourgogne du jurassique, et les murs, presque montés en pierre sèches, ne sont pas enduits, procurant d'innombrables interstices où peuvent se réfugier les crapauds, aussi bien en été qu'en hiver. L'habitat, en dehors

du hameau, se compose essentiellement de champs cultivés, traversés par une autoroute. Les nombreux Alytes y sont bien acceptés par les villageois (D. BOURGET, comm. pers.). Sur un autre secteur proche, à Vermenton (89), à la Ferme du Bois Chopart, plusieurs dizaines d'individus sont facilement observés le 01-05-1999 par N. BOUNON et A. BARTA), dans un contexte assez similaire (zone cultivée, plateau calcaire, habitat humain isolé et mare de ferme). J.-M. GAREL en observe une trentaine dans des tas de sable en 2008 à Brannay (89). Dans le bourg de Cruzy-le-Châtel (89), le 08-05-2002, F. BOUCHONNET et N. VARANGUIN signalent 8 mâles avec des œufs près de l'eau d'une mare empierrée de 25 m<sup>2</sup>, bordée d'un lavoir couvert et d'auges alimentées par une source.

Les larves observées sont généralement au nombre de quelques dizaines à quelques centaines.

Citons par exemple plusieurs cas avec une centaine à plusieurs centaines de têtards dans des mares, bassins ou lavoirs : à Chitry (89, N. VARANGUIN), Livry (58, N. VARANGUIN et D. LERAT), Saint-Cyr-les-Colons (Yonne, C. QUATRE), Turny (Yonne, D. BOURGET), Merry-Sec (Yonne, C. NAJEAN, M. et N. VARANGUIN, plus de 100 larves dans une simple auge d'un lavoir)...

Vingt données mentionnent plus de 10 chanteurs simultanés en un même lieu.

L. TRIBOULIN entend plusieurs dizaines de chants (près d'une centaine) dans les carrières de Marmagne (71), le 02-05-2009, et le 25-07-2009, ce qui laisse présager la présence d'une colonie très importante, tous les mâles n'étant jamais actifs en même temps.

Le chant est plus couramment émis en soirée, au crépuscule, ou la nuit, mais également très fréquemment en pleine journée, surtout par temps humide.



Ludovic JOUYE

Adulte d'Alyte accoucheur. Barnay, Saône-et-Loire, 11 juillet 2012.



## Atteintes et menaces

Parmi les menaces citées le plus couramment dans les informations régionales compilées, on peut citer les problématiques liées à la présence de poissons, et particulièrement des poissons prédateurs, dans les types de milieux fréquentés, y compris dans des points d'eau de très petite taille. On relèvera par exemple les introductions fréquentes dans des lavoirs, mares de villages, auges et sources.

*P. NOTTEGHEM note une probable prédation sur des larves par un poisson à Change (71), le 24-10-2009.*

L'assèchement de plus en plus précoce de certains points d'eau, souvent de faibles surface et profondeur, est signalé. L'établissement de familles de ragondins dans les mares du Vézélien, du Bazois, de l'Auxois est fréquemment constaté, et perturbe considérablement les biotopes à Alyte. Des observateurs citent plusieurs cas de pollution, notamment domestique, dans les villages (déversement des égouts directement dans les points d'eau). Le surpiétinement par les vaches

des mares abreuvoirs, la dégradation du bocage, l'arrachage des haies, la fermeture de milieux, la déprise agricole, la réfection ou la destruction des vieux murs, le colmatage des joints des ouvrages en pierre et le bétonnage engendrent des pertes régulières d'habitats, voire même parfois une destruction directe des individus. Toutefois, la menace principale est certainement liée à la disparition des points d'eau (agriculture, comblement dans les villages, urbanisation, aménagements) qui peuvent très rapidement anéantir des colonies isolées en zones agricoles intensives, par exemple. Qui n'a pas en tête la transformation regrettable des abreuvoirs, d'un petit lavoir ou d'une fontaine en bac à fleur dans le cœur d'un village ?

Les menaces liées à l'écrasement par des véhicules motorisés sur les routes sont rarement notées, mais doivent être réelles étant donné les habitats fréquentés par l'espèce, même si ses déplacements sont assez limités.

*Toutefois, le 24-02-2007, L. TRIBOULIN note entre 5 et 10 individus écrasés sur route d'accès à la carrière de Marmagne (71).*



Nicolas VANANGUIN

Des poissons introduit dans les points d'eau, comme ici dans un abreuvoir, engendre le plus souvent la disparition de la plupart des amphibiens.  
*Flagy, Saône-et-Loire, 7 mai 2008.*

Un assèchement de plus en plus précoce des points d'eau en cours de saison est constaté depuis quelques années dans de nombreux secteurs.

*Clunysois, Saône-et-Loire, 7 mai 2008.*



Nicolas VANANGUIN

## Évolution

Les données « historiques » (avant 1999) sont assez conséquentes dans certains secteurs de Bourgogne, mais la couverture de prospection était hétérogène. De plus, on ne dispose que de peu de données très anciennes. Il était noté « commun » par P. BERT dans l'Yonne. Aussi, peu de sites ont été suivis, ce qui fait qu'il n'est pas possible de dégager une tendance d'évolution du lot de données disponibles. On note toutefois 19 mailles où l'espèce n'a pas été redécouverte après 1999 (8,37 % du nombre de mailles total occupées), mais le type de recherches ne permet pas de statuer sur une réelle régression, bien que l'évolution des milieux et ses exigences tendent à y penser. Aussi, P. PARIS (1933) le qualifiait de commun le long de la Saône en Côte-d'Or, secteur dont il pourrait avoir quasiment disparu.

## Premiers observateurs de l'espèce par maille

### *Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768)

E070N662 : LERAT D., VARANGUIN N., 2003 ; E070N663 : COQUERY S., 2000 ; E070N665 : ALLAIN J., 2011 ; E070N667 : CHAPALAIN C., 1985 ; E070N668 : CHAPALAIN C., 1981 ; E070N669 : GIRAULT D., 1988 ; E070N670 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E070N671 : GIRAULT D., 1988 ; E070N678 : BEAUDOIN D., 2004 ; E070N679 : BEAUDOIN D., 2002 ; E071N663 : GUEGAN B., 2000 ; E071N664 : BRUGIERE D., 1981 ; E071N665 : ORIEUX G., 1990 ; E071N666 : CHAPALAIN C., CHAPALAIN C., CHAPALAIN C., 1993 ; E071N667 : GIRAULT D., 1996 ; E071N668 : HESLOT R., 1997 ; E071N669 : GIRAULT D., 1988 ; E071N671 : SAVEAN G., 1997 ; E071N675 : LAROCHE M., 2004 ; E071N679 : GAREL J.-M., 2008 ; E072N663 : DUPUIS D., 1988 ; E072N664 : LALEURE J.-C., 1985 ; E072N665 : CHAPALAIN A., CHAPALAIN C., CHAPALAIN F., 1986 ; E072N666 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E072N667 : GIRAULT D., 1989 ; E072N668 : ALRIC F., VARANGUIN N., 2004 ; E072N669 : GIRAULT D., 1982 ; E072N670 : GIRAULT D., 1986 ; E072N671 : GIRAULT D., 1987 ; E072N672 : ROUE S. G., VARANGUIN N., 2001 ; E072N673 : SAVEAN G., 1999 ; E072N674 : BARRAL T., 1993 ; E072N678 : DE RYCKE J.-L., 1992 ; E072N679 : DUCHESNE D., 1999 ; E072N680 : BARTA A., VARANGUIN N., 2003 ; E073N663 : GUILLOT G., 2000 ; E073N664 : LALEURE J.-C., 1986 ; E073N665 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E073N666 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E073N667 : WILLEM H., 1988 ; E073N668 : ROUE S. G., VARANGUIN N., 2000 ; E073N669 : GIRAULT D., 1982 ; E073N670 : GIRAULT D., 1979 ; E073N671 : GIRAULT D., 1986 ; E073N672 : SAVEAN G., 1998 ; E073N673 : NAJEAU C., VARANGUIN M., VARANGUIN N., 2006 ; E073N674 : VALLADE J., 1998 ; E073N676 : BOURGET D., 2010 ; E073N677 : MATHIEU B., 1997 ; E073N679 : BEAUDOIN D., VARANGUIN N., 2004 ; E073N680 : BARTA A., VARANGUIN N., 2003 ; E074N665 : CHAPALAIN A., CHAPALAIN C., CHAPALAIN F., 1986 ; E074N666 : BEAUDOIN D., 2002 ; E074N667 : GIRAULT D., 1988 ; E074N669 : GIRAULT D., GROSS D., 1982 ; E074N670 : GIRAULT D., 1979 ; E074N671 : SAVEAN G., 1998 ; E074N672 : 1993 ; E074N673 : MOMEYRENCY A., 1995 ; E074N674 : VARANGUIN M., VARANGUIN N., 2005 ; E074N676 : MARTAUD A., 2004 ; E074N677 : MATHIEU B., 1983 ; E074N678 : DE RYCKE J.-L., 1975 ; E074N680 : DE RYCKE J.-L., 1996 ; E075N664 : ALLEAUME G., 2000 ; E075N665 : ALLEAUME G., 2001 ; E075N666 : CHAPALAIN A., CHAPALAIN C., CHAPALAIN F., 1994 ; E075N667 : HAMANT R., 2000 ; E075N668 : RAFFAELLI J., 1980 ; E075N669 : GIRAULT D., 1988 ; E075N670 : VARANGUIN N., 1999 ; E075N671 : MILPIED J.-P., 1999 ; E075N672 : LETURMY F., 1993 ; E075N673 : BAILLY G., QUATRE C., 1992 ; E075N674 : QUATRE C., 1993 ; E075N676 : HABERT F., 1997 ; E075N677 : MATHIEU B., 1974 ; E076N663 : DURLET P., GALLAND A., 2007 ; E076N664 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E076N665 : ALLEAUME G., 2001 ; E076N666 : HORTIGUE M., 1993 ; E076N668 : BOIREAU J., 1998 ; E076N669 : DETROIT C., 2010 ; E076N670 : SAVEAN G., 1998 ; E076N671 : BARTA A., VARANGUIN N., 1999 ; E076N672 : VARANGUIN N., 1999 ; E076N674 : SAVEAN G., 1999 ; E076N675 : AUTHUNES A., BAILLY G., QUATRE C., 1993 ; E076N676 : GOVIN V., 2000 ; E077N657 : MAY J., 2001 ; E077N661 : VARANGUIN N., 2003 ; E077N662 : MALGOUYRES F., PICARD D., VARANGUIN N., 2001 ; E077N663 : ROUE S. G., SIRUGUE D., VARANGUIN N., 2001 ; E077N664 : BARNAY J., CLAIR B., VARANGUIN N., 2000 ; E077N665 : RASSON R., 2003 ; E077N666 : GUSO Y., 2005 ; E077N667 : JOUANIN C., 1987 ; E077N668 : MEZANI S., 1999 ; E077N669 : PARIS L., 1992 ; E077N670 : CLERE J.-L., 1994 ; E077N671 : RIGAULT J.-C., 1948 ; E077N672 : CLERE J.-L., 2004 ; E077N673 : BARDET O., 1996 ; E077N674 : SAVEAN G., 1997 ; E077N675 : REGNIER V., 1992 ; E077N676 : SAVEAN G., 2001 ; E078N656 : MAY J., 2001 ; E078N657 : GASSER L., 1998 ; E078N658 : KARMALENGOS O., 2011 ; E078N659 : MAY J., 2006 ; E078N663 : URIE R., 1990 ; E078N664 : BARNAY J., CLAIR B., VARANGUIN N., 2000 ; E078N665 : SIRUGUE D., 1996 ; E078N666 : SIRUGUE D., 1994 ; E078N667 : VARANGUIN N., 1999 ; E078N668 : ANONYME, 2000 ; E078N669 : BELLENFANT S., 1997 ; E078N670 : ROUE S. G., VARANGUIN N., 2000 ; E078N671 : BOUCHEREAU N., BURLOTTE E., TEISSIER M.-A., 2004 ; E078N672 : ROUE S. G., VARANGUIN N., 2000 ; E078N673 : BARDET O., 1998 ; E078N674 : BOUCHONNET F., VARANGUIN N., 2002 ; E078N675 : DAGNAS D., DE RYCKE J.-L., 1996 ; E079N656 : GASSER L., 1999 ; E079N657 : GASSER L., 1996 ; E079N658 : GASSER L., 1997 ; E079N659 : BONNEFOY E., YVERNAULT J., 1999 ; E079N663 : GASSER L., 2007 ; E079N666 : ROUE S. G., VARANGUIN N., 2000 ; E079N667 : VARANGUIN N., 1999 ; E079N668 : GALLAND J., 1994 ; E079N669 : HOSDEZ F., 1999 ; E079N672 : CAGWANT T., 1995 ; E079N673 : BAUDRAND B., BOUCHONNET M., MARTAUD A., 2002 ; E079N674 : DIRKSEN T., 1999 ; E079N675 : DIRKSEN T., 1998 ; E080N656 : DESBROSSES R., 1998 ; E080N657 : DURY B., 1996 ; E080N658 : DURY B., 2004 ; E080N661 : MAY J., VARANGUIN N., 2003 ; E080N662 : TRIBOUILLIN L., 2007 ; E080N663 : LAROCHE M., 1996 ; E080N665 : BARNAY G., 1999 ; E080N666 : GASSER L., 1999 ; E080N667 : LERAT D., MALNUIIT M., 2004 ; E080N668 : LERAT D., ROUE S. G., 2004 ; E080N669 : VARANGUIN N., 1999 ; E080N671 : BONAFE O., 1999 ; E080N672 : BEAUDOIN D., 1995 ; E080N673 : MALNUIIT M., 2000 ; E080N674 : HESLOT R., MALGOUYRES F., OBSTETAR P., 2002 ; E080N675 : BOUCHONNET F., BOUCHONNET M., DURET J.-L., NAUCHE G., 2002 ; E080N676 : CUISIN M., 1951 ; E081N657 : DURY B., 1998 ; E081N658 : HAMANT R., 1998 ; E081N660 : GASSER L., 1998 ; E081N661 : MAY J., VARANGUIN N., 2004 ; E081N662 : TRIBOUILLIN L., 2009 ; E081N665 : PINSTON H., 1984 ; E081N666 : DURET J.-L., NAUCHE G., VARANGUIN N., 2001 ; E081N667 : VARANGUIN N., 2004 ; E081N669 : CARTIER A., HUGOT A., LERAT D., 2008 ; E081N670 : VARANGUIN N., 2002 ; E081N671 : DURLET C., 2003 ; E081N672 : CLAIR B., ROUE S. G., VARANGUIN N., 2000 ; E081N673 : MALGOUYRES F., 2002 ; E081N674 : ABEL J., STREINNA L., 2005 ; E081N675 : BARRE B., DURET J.-L., MICHAUD E., NAUCHE G., 2002 ; E082N658 : HAMANT R., 1998 ; E082N659 : ROUE S. G., 1999 ; E082N660 : FAUCHEUX P., 1984 ; E082N661 : YVERNAULT J., 1999 ; E082N662 : VACHER A., 1993 ; E082N663 : COEUR S., GAYET P., MEZANI S., 2001 ; E082N664 : VERSCHUREUR F., 1990 ; E082N665 : PINSTON H., 1981 ; E082N666 : BOUARD H., 1999 ; E082N667 : PINSTON H., 1978 ; E082N668 : RÜHLMANN C., VARANGUIN N., 2002 ; E082N670 : BARDET O., 2002 ; E082N671 : DURLET P., 2000 ; E082N672 : DURLET P., 2000 ; E082N673 : DURET J.-L., NAUCHE G., 2000 ; E082N674 : VOISIN J.-F., 1984 ; E082N675 : BARRE B., DURET J.-L., MEZANI S., NAUCHE G., 2002 ; E082N676 : DURET J.-L., NAUCHE G., 2002 ; E083N657 : GASSER L., 1999 ; E083N658 : DARMUZÉY T., 2007 ; E083N659 : HAMANT R., 1997 ; E083N660 : GUSO Y., 2005 ; E083N661 : GOMEZ S., 2005 ; E083N663 : COURATIER C., GIRAULT D., 1997 ; E083N664 : HAMANT R., 1994 ; E083N665 : JUILLLARD P., 2001 ; E083N666 : PLAT R., 2001 ; E083N667 : DELCOURT M., 1973 ; E083N668 : DURET J.-L., NAUCHE G., 2000 ; E083N669 : ABEL J., 2005 ; E083N670 : PICARD D., VARANGUIN N., 2001 ; E083N671 : SOUFFLOT P., 2003 ; E083N672 : DURET J.-L., 2000 ; E083N673 : MALNUIIT M., 2004 ; E083N674 : JOUAIRE S., 1997 ; E083N675 : BARRE B., MALNUIIT M., 2004 ; E084N658 : RIMET J., 1977 ; E084N660 : GAYET P., 1993 ; E084N661 : HAFFNER P., 1981 ; E084N662 : GOMEZ S., 2005 ; E084N667 : PUISSANT S., 1996 ; E084N668 : RÜHLMANN C., 2002 ; E084N669 : SIRUGUE D., 2001 ; E084N670 : DURET J.-L., NAUCHE G., 2001 ; E084N671 : CHIFFAUT A., 1990 ; E084N672 : MALNUIIT M., 2004 ; E084N673 : DURET J.-L., NAUCHE G., 2001 ; E084N674 : BARRE B., MALNUIIT M., 2004 ; E085N660 : MEZANI S., 2006 ; E085N662 : MEZANI S., TERREL N., 2000 ; E085N669 : ANONYME, 1995 ; E085N671 : DURET J.-L., NAUCHE G., 2000 ; E085N672 : MALNUIIT M., 2004 ; E086N670 : FROCHOT B., 1983 ; E086N671 : MORHAIN E., 1992 ; E086N672 : ALRIC F., LERAT D., 2005 ; E087N662 : PIOTELAT E., 2011 ; E088N661 : MICHON A., 1993 ; E088N669 : MORANT T., 2011